C.I.L. DES SABLETTES

La construction du port : c'est confirmé!

E 26 janvier dernier le C.I.L. des Sablettes s'est réuni dans les locaux de son siège social, à l'hôtel Provence-Plage. Première satisfaction pour son président, M. Coltelli, le record d'affluence qui, cette fois, a été battu et la présence effective de six adjoints au maire de La Seyne, MM. Lordet, Hureaux, Bacci, Mattéi, Di Majo et Frison.

Au menu de cette séance, quelques points essentiels et qui reviennent d'ailleurs le plus souvent au centre des débats : la propreté, la sécurité, la circulation, l'animation, les aménagements divers et la construction d'un port.

Après les formalités d'usage, le président dressait un rapide bilan des activités de l'année écoulée. Ne pêchant pas par excès d'optimisme, M. Coltelli constatait que l'ensemble des doléances émises en 1985 étaient loin d'avoir toutes été prises en considération. Concernant plus précisément le port de la Petite-Mer, il a été indiqué qu'une réponse très circonstanciée avait été rédigée par le commandant Fournier au dossier envoyé par la Société nautique de la Petite-Mer.

CORNICHE DE TAMARIS...

La corniche de Tamaris est l'un des lieux privilégiés de la localité par ailleurs, elle est aussi l'un de ses secteurs les plus abandonnés et qui pendant de longues années a été condamné à un développement anarchique en dépit de toutes les règles élémentaires de l'environnement. Il n'est donc pas étonnant que cette corniche



Le président Coltelli, plébiscité par les habitants du quartier.

(Photo Patrick Blanchard.)



Des participants presque trop nombreux.

(Photo Patrick Blanchard.)

fasse l'objet des soins jaloux des riverains. A ce sujet les dépôts d'ordures qui la jonchent provoquent depuis longtemps de vives protestations. A propos de son élargissement, certains ont fait remarquer aux représentants de la municipalité que cette opération (élargissement à 21 mètres), ne servira à rien tant que le goulot d'étranglement que constitue le port de La Seyne, n'aura pas disparu (mais ceci est une autre histoire). M. Hureaux, adjoint, rétorque que cet égargissement n'est pas aussi conséquent qu'il peut le paraître et que parallèlement seront installés une piste cyclable et un chemin piétonnier agrémentés de plantations.

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PORT

C'est M. Lordet qui a enfin

pris la parole pour signaler à l'assemblée que la construction du nouveau port devrait commencer l'année prochaine. Il ne comprendra pas plus de 900 places, la marine ne permettant pas une augmentation du nombre de bateaux circulant dans la rade. Concernant le projet de chenal, il semble bien que celui-ci soit abandonné, car il coûterait finalement aussi cher que la réalisation du port elle-même. En outre, se poserait alors un réel problème d'infrastructure routière.

Egalement évoqués au cours de cette réunion, le P.O.S., les foyers et clubs du troisième âge dans le quartier; les nuisances occasionnées par le bruit.

Signalons enfin que suggestions et doléances doivent être adressées au secrétariat du C.I.L. 190, rue Hector-Berlioz, Les Sablettes 83500.